TRAITS D'UNION ASSOCIATION

LE TRAIT D'UNION

Le bulletin de l'association

1er trimestre 2020

Édito

Le 9 janvier 2020 : nous avons désormais opté pour une cérémonie d'échange de vœux, simple, conviviale, je dirais familiale qui nous permet avant de se souhaiter une bonne année nouvelle et la réussite de nos grands et petits projets, de vous informer de nos conditions de navigation, de vous dire si la traversée se fait sans encombre et si il n'y a pas d'avis de tempête.

Nous avons aussi honoré à cette occasion celles et ceux qui quittent l'Association pour une retraite bien méritée. Le Docteur Laurent Bohet, médecin psychiatre depuis 1983, a exercé au Pôle Médico-Social Enfance à l'IME-Pro de Fourmies depuis 1992. Par son écoute et sa bienveillance, il a pu mettre en œuvre les soins adaptés aux adolescents et a participé à la réflexion clinique avec les professionnels . Le Docteur Yves Dubuissez, médecin à Trélon depuis 42 ans, faisait partie de notre équipe médicale pluridisciplinaire depuis 15 années. A l'initiative de la création de la Maison de santé de Trélon et président du Pôle Santé Sud-Avesnois, reconnu comme l'un des plus beaux projets de ce type en France, il incarnait par sa disponibilité et sa générosité naturelles le médecin que nous aurions bien gardé quelques années encore. La situation dans notre canton est malheureusement proche de la désertification médicale et les départs récents de nombreux professionnels de la santé sont inquiétants. En 2006, 23 médecins libéraux exerçaient encore dans l'ancien canton de Trélon, ils n'étaient plus que 13 en 2014 et nous arrivons à 6 médecins, ce qui nous donne 1 médecin pour 4400 habitants ! c'est-à-dire 1,36 médecin pour 1000 habitants contre 3,4 au niveau national ! Recevez, chers Docteurs, tous nos remerciements.

Merci également à vous tous qui quotidiennement faites vivre notre Association Traits d'Union : votre énergie, votre savoir-faire, votre détermination, votre souci de l'excellence sont nos meilleurs atouts pour mener à bien nos missions et nos projets. J'aurai une attention particulière pour nos adhérents et les bénévoles membres du Conseil d'administration, du Bureau, des commissions de travail : leur rôle statutaire de gardien des valeurs, de décideur dans les choix stratégiques, dans la validation des grands projets et des orientations de l'Association est essentiel et permettra, pendant de longues années encore de développer nos structures au service de celles et ceux que nous accueillons.

La maîtrise du budget et des coûts de fonctionnement est aujourd'hui totalement sous contrôle de la direction générale et de nos instances dirigeantes qui grâce à leur gestion rigoureuse et prudente respectent les enveloppes budgétaires allouées par nos financeurs.

L'humain a toujours été et demeurera toujours au centre de nos préoccupations quotidiennes.

A toutes et à tous, à vos familles, je vous présente au nom du conseil d'administration de l'Association Traits d'Union, mes vœux les plus sincères d'heureuse année 2020.

Le Président
Bernard Collin

Des médecins sur la ligne de départ...

Yves Dubuissez et Laurent Bohet mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Coup de projecteur

RETOUR AUX ORIGINES

LA HUDA, TERROIR DE BIENFAISANCE

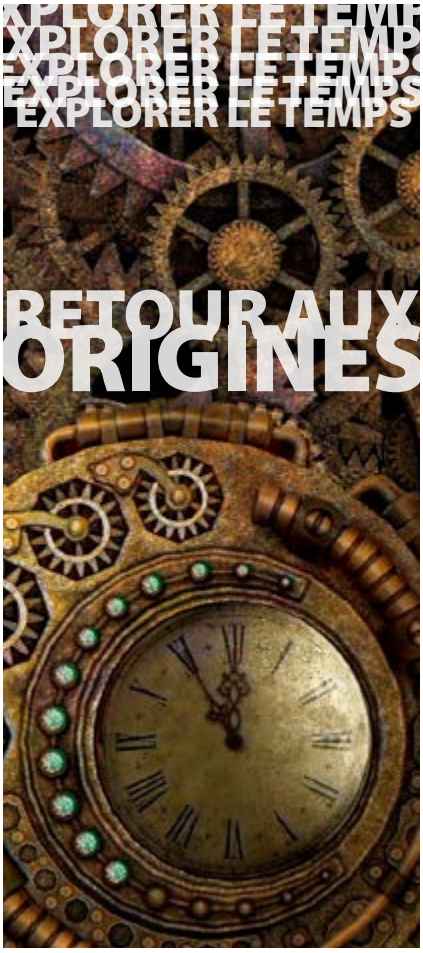

Notre association fêtera ses 100 ans dans 2 ans et à cette occasion, nous avons le souci de « remonter le temps ».

Pour nous aider, nous avons le livre écrit en 2008 par Monsieur Lucien Boudard, directeur général de 1970 à 2008, « Construire et se reconstruire » qui représente une mine de renseignements précis et précieux vers laquelle nous revenons toujours pour puiser des indices et vérifier des détails.

Il y a aussi cette démarche, fortement encouragée par le président Bernard Collin, de regrouper et de recenser les documents anciens éparpillés dans les établissements de l'association. Nous avons entrepris ce travail avec Eric Lorenz. Nous avons commencé à photographier, à numériser, à répertorier les archives depuis novembre 2016 par dossier avec le contenu, la date… mais à l'évidence des documents manquent.

Dans notre recherche de ces éléments manquants, une information nous a été donnée : Le docteur Grailles, président de l'association de 1976 à 2000 a emporté avec lui une partie d'archives non quantifiée. À son décès ,ses descendants ont déposé ce fond d'écrits aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix, service de compétence nationale du ministère du travail créé en 1983. Ce dernier a pour mission de conserver et de communiquer au public des archives provenant d'entreprises, de syndicats ou plus généralement de personnes ou d'organismes ayant eu des activités économiques ou sociales . Rendus sur place, nous avons examiné la liste des documents concernant l'association. Consultables sur site, dans une grande majorité, ils sont confidentiels pour d'autres (tout ce qui concerne les dossiers personnels ou médicaux des usagers et des personnels par exemple) .

En continuant notre recherche, nous avons, en interne, retrouvé un dossier fort intéressant qui contient des actes de ventes. Le premier est daté du 29 septembre 1873 : il s'agit d'une adjudication par le bureau de bienfaisance de Trélon au profit de Monsieur Edouard Degrelle de Bruxelles.

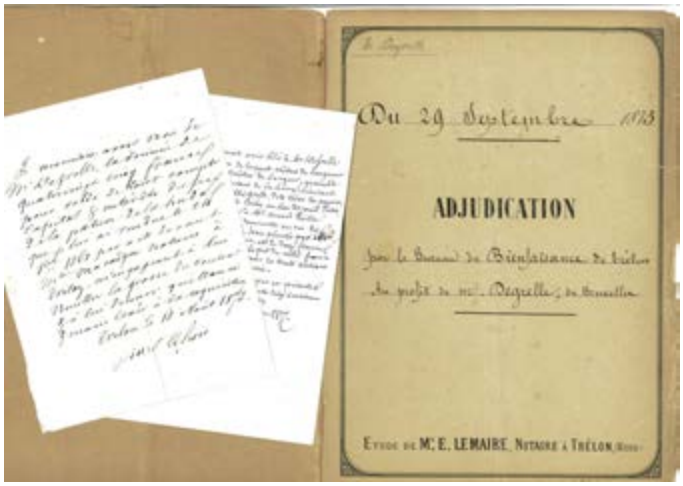

EXTRAIT d'ACTE :

« Etude de Maître Lemaire à Trélon folio 31 verso case 3 à la requête de Auguste Landousie, filateur, maire de Trélon ayant agi en sa qualité de président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Trélon assisté de François Hyppolyte Tricot horloger et libraire et Hector Passage huissier à Trélon, vendu et adjugé à Mr Edouard Degrelle, directeur au ministère des travaux publics à Bruxelles , un hectare 33 ares 46 centiares de terre au terroir de Trélon lieudit « muid patin »tenant au nord à Mr Alexandre Pailla, au levant à Ms Alexandre et Amand Pailla, au midi à M Wandier, au couchant à Ms Degrelle et Fontaine au prix de 6010 francs.

Propriété : L'immeuble sus désigné a été déclaré appartenir au bureau de bienfaisance depuis un temps immémorial par une possession continue et non interrompue, paisible, publique et non équivoque.

Location : Il a été expliqué que ledit immeuble était loué pour un temps expirant le 30 novembre 1874 à Ms Alexandre Pailla et Lebrun-Pailla… »

Monsieur et Madame Degrelle devenus propriétaires feront construire une demeure de style néogothique sur ce terrain, notre siège actuel, le Château de la Huda. » Quelques années après leurs décès, leurs descendants vendront la propriété aux représentants des œuvres du préventorium de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe en 1922. **Notre aventure associative commence…**

Pendant la guerre 1914-1918, ce lieu qui a abrité des personnes vulnérables et âgées évacuées de départements voisins, a été l'hospice civil communal de Trélon.

Certains endroits sont des lieux de mémoire dédiés à l'aide et au soutien à autrui, le Château de la Huda est de ceux-là …

Au fil du temps et des époques, fidèles à nos valeurs, notre objectif est de « construire un avenir à ceux qui doutaient d'en avoir un »

Fin du premier épisode. A suivre ...

Françoise Mamé,
Vice-Présidente

Le billet d'humeur

2020 encore et toujours des projets !

L'année dernière à pareille époque, les négociations avec nos financeurs et plus particulièrement le Département du Nord n'auguraient rien d'enthousiasmant… Après s'être enlisées, elles reprennent sous de meilleurs auspices pour le secteur de la protection de l'enfance. Alors, dans la continuité de mon précédent billet d'humeur, j'ai envie de reprendre son titre : « L'impossible est un bon début ! »

D'une façon générale pour notre association, dans la poursuite de l'année précédente, 2020 est une année où de nouveaux projets se concrétiseront.

Tout dernièrement, au sein du PMSE et à la demande de l'ARS - reconnaissant ainsi explicitement nos compétences, l'Équipe Mobile d'Appui pour la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMA) a été constituée dans le cadre du PIAL renforcé.

Dans l'année, sans présumer de façon trop optimiste du résultat des négociations, nous espérons voir un nouveau dispositif se mettre en place sous l'égide du PEF : il concerne une prise en charge éducative pour des enfants primo-placés. Bref, encore et toujours des projets qui conduisent à appréhender sereinement l'avenir de notre association.

Je vous souhaite une excellente année professionnelle 2020 et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de profiter pleinement de cette année !

Brice AMAND,
Directeur Général

ZOOM sur les actualités RH

Une nouvelle année… de nouveaux projets

Nous félicitons les nouveaux élus du Comité Social et Economique (CSE) qui se sont retrouvés pour une première réunion le 16 janvier dernier. Les titulaires se réuniront chaque mois et des commissions seront mises en place notamment la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT).

Le bien-être et les conditions de travail au sein de notre association seront le fil conducteur pour cette année 2020. Les salariés sont conviés à participer à des ateliers de travail afin de partager leurs expériences, leurs idées et des propositions sur le thème de la qualité de vie au travail. Pour avoir une vision associative, l'ensemble des métiers y sera représenté. L'analyse des situations de travail et les propositions d'amélioration seront soumises au comité de pilotage « QVT » (Qualité de vie au Travail) afin d'y être étudiées et présentées au comité de direction, partie prenante de la démarche.

Avec la CSSCT, nous allons lancer un appel à candidature pour des **Représentants des Risques Professionnels** (RPRP). Nous souhaitons créer une nouvelle dynamique avec du personnel investi sur le repérage des situations à risques professionnels. L'attribution des missions de chacun définira les liens entre la CSSCT et les RPRP.

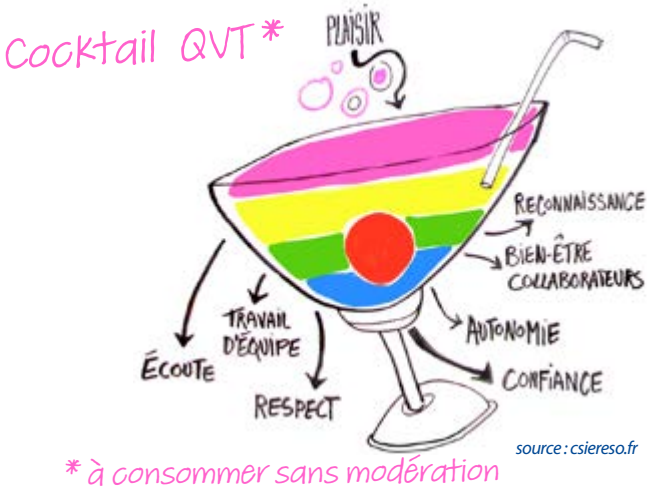

source : csiereso.fr

Notre **offre de formation professionnelle** continue à s'étendre et se développe dans le but d'apporter à l'ensemble des professionnels les compétences complémentaires pour s'adapter à l'évolution des métiers et du public accompagné par exemple : la gestion de l'agressivité chez les enfants accueillis, la médiation animale, le vieillissement des personnes en situation de handicap…

Nous avons depuis janvier 2020 **un nouveau logiciel de gestion** administrative des Ressources Humaines (paie, contrats, indicateurs...). Il nous permettra, après un temps d'adaptation, de gérer plus efficacement toutes les données RH et d'assurer un meilleur suivi. Nous ne manquerons pas de solliciter l'ensemble des salariés afin de mettre à jour ces informations.

Le service RH reste à votre écoute !

Mélanie Delattre,
Directrice des Ressources Humaines

Événement

Cérémonie des vœux de l'Association - 9 janvier 2020

Le président Bernard Collin a présenté les voeux au nom du bureau et des administrateurs dans la salle de la Forge du Bol Vert. Ces bâtiments, hérités de l'ancienne verrerie de Trélon, ont été les témoins en 1977 de la perte de dizaines d'emplois, la fin de l'industrie verrière vieille de plus de 140 ans. Sauvé par une action citoyenne, ce haut lieu du patrimoine, riche en histoire humaine, revit depuis 1984 grâce à la municipalité de Trélon, l'écomusée de l'Avesnois et bien sûr l'ESAT .

« Ensemble, nous continuerons à nous battre pour celles et ceux que nous accueillons »

Extraits du Discours de M. Bernard Collin

« Partager, un court moment, la vie de notre communauté... »

Le Président évoque d'abord les départs en retraite et les promotions.

L'équipe de direction a été renouvelée. Mme Michèle Berger a fait valoir ses droits à la retraite. La candidature interne de M. Palmiste a été retenue. Il a pris ses fonctions le 14 novembre 2019. Mme Pagliccia le remplace comme chef de service. M. Youcef Boudjemaï est en retraite depuis le 31décembre 2019.

Puis il aborde les travaux en cours, « des investissements au service de l'avenir »

« Le Conseil d'Administration fait régulièrement le point sur le poursuite d'un programme de travaux ambitieux pour rattraper certains retards accumulés durant les dernières années et développer de nouveaux projets. Merci à la Commission patrimoine et grands travaux qui planche régulièrement sur les choix proposés. Elle a beaucoup à faire eu égard à l'importance de notre patrimoine immobilier : 97 bâtiments sur 22000 m² ! Certains édifices emblématiques sont l'objet d'une attention particulière comme le théâtre de la Huda, de style art déco, construit en 1929, le site classé de la ferme du Pont de Sains. Un important programme de changement de chaudière de chauffage central, d'installation de systèmes de régulations et d'amélioration est poursuivi. Le remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment de l'infirmerie a été effectué et l'isolation de la façade extérieure (côté parking) sera finalisée en 2020.

Le projet de réhabilitation, de mise en valeur du site de la ferme du Pont de Sains avec sa fromagerie au Maroilles bio, sa flamicherie, ses espaces commerciaux traduit une ambition d'excellence, mais aussi une ambition mesurée, réfléchie et réaliste avec une importante prise en compte environnementale et un souci majeur d'économie énergétique. Ce projet a été validé lors du Conseil d'Administration du 24 janvier 2019. Notons une nouveauté attendue : le nouvel arrêt de bus au Temple de l'amour.

Le développement et le choix de l'inclusion est un programme national.

L'inclusion c'est, nous dit le dictionnaire, refuser l'exclusion, la marginalisation, c'est être parfaitement intégré et participer à la vie de la société qui nous entoure. Notre Association y a toujours travaillé : le quartier du tissage, les 4 futurs studios de la rue Thiers, les activités commerciales de l'ESAT,…en sont une belle illustration.

Ce 18 octobre 2019, le 1er trophée de la Toque d'Or dans le tout nouveau atelier-cuisine de l'IME a été l'occasion d'échanger et de participer à une réalisation de haut niveau en compagnie de professionnels reconnus de la région et d'ailleurs.

L'assemblée des travailleurs de l'ESAT, organisée par le Conseil de la Vie Sociale (CVS) le vendredi 13 septembre 2019 à la salle des fêtes de Trélon prêtée gracieusement par la Mairie que je remercie, a été le cadre d'une remise de médailles du travail à 17 travailleurs. J'ai une pensée émue pour André Harand arrivé dans la maison le 5 septembre 1988 et qui a reçu à cette occasion la médaille échelon vermeil : il est décédé le 14 octobre 2019, soit 10 jours après la remise de sa médaille.

La création d'un nouveau dispositif « Pôle Inclusif Accompagnement Localisé » est un projet novateur pour lequel l' ARS nous a confié le pilotage d'une équipe mobile. De façon simple il s'agit de venir en appui aux équipes enseignantes qui accueillent des enfants porteurs d'un handicap et qui sont en difficulté.

Pour conclure je vous demanderai en ce début d'année, **de garder votre vitalité, votre dynamisme, votre capacité d'écoute,** malgré un contexte d'intervention parfois complexe et des financements toujours en baisse, même si nos financeurs nous témoignent en permanence leur confiance indéfectible. Soyez fiers d'oeuvrer dans notre institution : ensemble, nous continuerons à nous battre pour celles et ceux que nous accueillons avec leur fragilité, leur vulnérabilité, pour ces valeurs qui ont toujours constitué l'**âme profonde de notre Association**. »

« Je vous souhaite pour 2020, à vous et vos familles, la santé, beaucoup de joies et de petits bonheurs et la réussite dans tous vos projets. »

Le Président a remercié les personnalités présentes, les élus, représentants de l'État et des collectivités locales, les partenaires associatifs, les entreprises avec lesquelles l'association travaille et enfin les usagers, salariés et membres de l'Association.

«Mesdames, Messieurs les élus, représentants de l'Etat, des collectivités, Députés, Conseiller régional, Conseillers départementaux, Président de la communauté de commune du Sud-avesnois, M. le Maire de Trélon, tous les représentants des entreprises locales, partenaires de notre développement, nous vous remercions de votre présence.
Je tiens à saluer tout particulièrement :
Mme Anne-Laure Cattelot, députée de la 12ème circonscription du Nord ; Mme Joëlle Bouttefeux, suppléante du député 3ème circonscription du Nord, M. Christophe di Pompeo ; M. Christian et Monique Marquet, représentant la municipalité de Fourmies ; M. Benoit Wascat, conseiller régional représentant M. Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional Hauts de France ; M. Bernard Lobet directeur de l'antenne régionale de proximité ; M. Hervé Dheilly Directeur Territorial du Conseil Départemental ;M. J-L Perat Président de la Communauté de Commune du Sud-avesnois ; M. Francois Louvegnies Maire de Trélon ; M. Philippe Pelletier, directeur de l'EHPAD de Wignehies ; M. Marc Goujard, président du COTESS Sambre-Avesnois ; M. Guillaume Jocaille, principal du Collège Denis Saurat de Trélon. Nos partenaires associatifs dont l'ADAR et son président Daniel Leroux, la fondation Savart, l'ADSEA de l'Aisne. La SIP (Société des intérêts populaires) avec Marie Helene Hiolle et Philippe Saunier. Vous tous, usagers, salariés, membres de l'Association
Merci aux enfants qui comme chaque année, ont conçu avec leur sensibilité et leur savoir-faire la carte de vœux qui vous a été adressée. »

Extraits du Discours de M. Brice Amand

« Je suis fier de diriger cette maison !»

« Pour reprendre un élément de notre carte de vœux : OSONS ! »

C'est par ces mots que le directeur général Brice Amand a commencé son discours. Il a remercié les personnalités présentes d'être venues partager ce moment de convivialité et de participer à cette remise de médailles.

« **Construire un avenir à ceux qui doutaient d'en avoir un** » cette phrase et les propos des vœux de 2017, qui pourraient être repris, sont toujours d'actualité. On ne change pas de cap et on poursuit le travail sur les fondamentaux organisationnels. Il nous faut décider pour agir, dans un contexte continu de perpétuelles négociations mais, il faut le constater, dans un total climat de confiance avec nos partenaires financeurs. **En ce qui concerne les finances**, 2016 à 2019 sont quatre années successives aux résultats parfaitement maîtrisés qui nous permettent désormais de nourrir une politique d'investissement soutenu au service de nos ambitions d'excellence ! Résultats positifs aussi pour la section commerciale de l'ESAT depuis 4 ans. Merci à l'ensemble des collaborateurs qui y concourt grâce à un esprit d'équipe et une synergie active entre les différents pôles.

2019 a vu la création de nouveaux ateliers : blanchisserie et MHL (Maintenance et Hygiène des Locaux) et des projets de développement pour la cuisine centrale. Pour une capacité de 700 repas/jour, il serait envisageable de desservir des cantines du secteur, en circuit de proximité avec un approvisionnement local et des produits bio…En bref, le bon aspect financier de l'association nous permet de nourrir de nouveaux projets de développement - et c'est là l'essentiel – car au service de ceux qui en ont besoin.

A l'orée de 2020, les négociations s'annoncent bien engagées pour le PEF (notamment avec le projet enfants primo-placés) et se finalisent dans le bon sens pour le PMSA avec de nouvelles activités (comme le SAVS Renforcé). **À terme, cela se traduira par quelques nouvelles embauches à la clef.** Le Président, en 2016, s'était engagé à préserver l'emploi – non seulement promesse tenue mais désormais retour, d'une certaine façon, à la croissance !

Côté ARS, de nouveaux projets prennent forme avec le PIAL renforcé, nouveau service, nouvelle forme de travail. On ne parle plus de place mais de plateforme de services. Cela permet à notre association de faire valoir toutes les qualités qu'elle possède depuis de nombreuses années et qui nourrissent un riche travail de partenariat.

En conclusion et pour reprendre un élément de notre carte de vœux : **« OSONS » dans une époque qui requiert espoir et confiance…**

Et dans l'Association Traits d'Union, de l'espoir et de la confiance, nous n'en manquons pas ! »

Bernard Collin : « Cet après-midi va se poursuivre par un moment important : une remise des médailles et des remerciements à celles et ceux qui ont mis pendant de très nombreuses années leur compétence au service de notre Association. »

Médailles du travail et nouveaux retraités

Les honneurs ont été rendus aux salariés avec la participation du Comité d'Entreprise (*représenté par Bernadette Leduc*), de la direction et des administrateurs délégués aux pôles.

Sandrine Dupuis - PMSA - agent de service : médaille pour 33 ans

Annie Bulleryahen - PMSA - éducatrice specialisée : Retraite le 30/09/2019

Armelle Lepage - PMSE - assistante sociale : médaille pour 18 ans

Katy Bosquet - PEF - surveillante de nuit : médaille pour 16 ans

Marie-Christine Dupays - PEF - surveillante de nuit : Retraite le 31/07/2019

Brigitte Styrna - PEF - éducatrice specialisée : retraite le 31/10/2019

Maryline Laude - PEF - agent de service : départ le 16/12/2019

Christine Tisserand - PEF - monitrice éducatrice : retraite le 30/06/2019

Laurent Bohet - médecin psychiatre : retraite le 31/05/2019

Yves Dubuissez - médecin : retraite le 31/12/2019

D'autres personnes n'ont pu être présentes :

Lydie Lafolie - PMSA - agent de service : médaille pour 25 ans

Roselyne Barbet - PMSE - agent de service : retraite le 31/08/2019

Beatrice Feuillette - PEF - agent de service : retraite le 31/08/2019

Sylvie Larose - PEF - éducatrice spécialisée : retraite le 01/09/2019

Youcef Boudjémaï - SIEGE - directeur du développement : Retraite le 31/12/2019

Services

La fonction socio-éducative dans l'association

Jusqu'ici, nous avons présenté les fonctions qui orbitent autour de ce qui est la mission et la raison d'être de l'Association Traits d'Union : depuis près d'un siècle, elle accueille des générations successives d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficulté. Elle essaye, dans le respect de chacun, de répondre à leur besoins et de leur apporter des moyens pour grandir et s'épanouir.

C'est le personnel en contact direct avec les personnes accueillies qui dans le sens large, remplit cette fonction sociale et éducative. De nombreuses professions entrent dans ce champ. L'éducateur(rice) spécialisé(e) en est un des métiers emblématiques. Ce diplôme vient juste d'avoir 50 ans (février 2017). C'est dire à quel point l'Association - qui a deux fois son âge, a traversé bien des évolutions de la société civile et a évolué comme a changé la conception et le travail du personnel éducatif.

Les professions socio-éducatives

L'accompagnant éducatif et social (AES) (anciennement aide médico-psychologique AMP) aide quotidiennement, grâce à un accompagnement personnalisé, à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap.

L'Assistant(e) familial(e) est un travailleur social qui exerce une profession d'accueil permanent de mineurs âgés de 0 à 18 ans à son domicile et dans sa famille.

Le(a) conseiller(ère) en économie sociale et familiale aide les personnes en situation précaire à résoudre leurs difficultés quotidiennes. Son rôle est essentiel dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

L'éducateur(trice) spécialisé(e) concourt à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap. Par son soutien et ses actions éducatives il ou elle aide les personnes à restaurer ou à préserver leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

L'éducateur(trice) technique spécialisé(e) contribue à l'insertion sociale et professionnelle de la personne et au développement de son autonomie en dispensant un enseignement technique et un programme de formation adaptés.

Le(a) maître(sse) de maison accompagne les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne : repas, linge, économat, entretien et rangement des locaux, …

Le(a) moniteur(trice) éducateur(trice) participe à l'action éducative, l'animation et l'organisation de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap. L'objectif de cet accompagnement personnalisé est de développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

Le(a) moniteur(trice) principal(e) d'atelier est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des activités de production. Il ou elle coordonne les activités d'un ou de plusieurs moniteur(s) d'atelier.

Le(a) moniteur(trice) d'atelier est responsable de l'encadrement des usagers de l'ESAT dans les activités d'atelier. Il ou elle met en œuvre des actions de proximité visant la promotion de la personne en situation de handicap. Il ou elle est également responsable de la production de services et/ou de biens à réaliser en veillant au respect des délais, la qualité, le suivi et le contrôle.

Le professeur d'EPS initie les enfants et adolescents à la théorie et la pratique de plusieurs disciplines sportives favorisant leur équilibre et leur santé.

L'éducateur(trice) sportif(ve) contribue à l'éducation globale, à l'épanouissement et au renforcement des capacités physiques de la personne en utilisant les moyens de l'éducation physique et sportive.

Le(a) technicien(ne) en intervention sociale et familiale aide grâce à un accompagnement personnalisé, à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap. Il ou elle participe à l'action éducative, l'animation et l'organisation de la vie quotidienne.

Le(a) moniteur(trice) d'enseignement ménager est un travailleur social exerçant des fonctions pédagogiques auprès de mineurs.

Le(a) chef de service éducatif est un relais entre la direction et les équipes socio-éducatives, il ou elle joue un rôle d'interface. Il ou elle a pour mission principale l'encadrement des équipes et la coordination des actions socio-éducatives directement engagées auprès des personnes accueillies.

Cette liste n'est pas exhaustive. **Certains métiers, sans être classés dans l'éducatif, sont également très présents.** C'est le cas pour des corps de métiers déjà présentés dans les pages du bulletin associatif : dans les fonctions supports, les secrétaires, comptables, chez les veilleurs et surveillants de nuit, les agents d'entretien, les chauffeurs… et bien sûr le secteur paramédical.

Les enseignants, indissociables depuis la création de l'association, travaillent étroitement avec les équipes éducatives dans l'intérêt des enfants.

Des chiffres éloquents

Les chiffres affichent la prépondérance des effectifs du secteur socio-éducatif.

Répartition des salariés par famille d'emploi *au 31/12/2019*

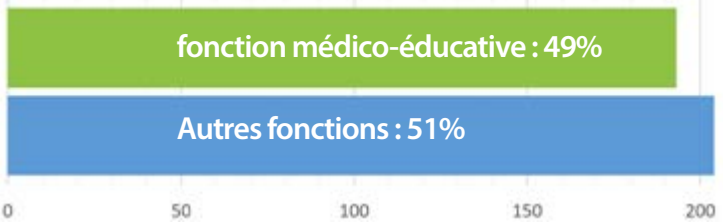

Le tour des établissements et services

Un voyage au coeur de l'association

Dresser une carte, un plan de route est indispensable pour présenter l'ensemble des salariés socio-éducatifs. Car il faut se préparer à une exploration, de site en site et d'un service à l'autre pour découvrir les modulations et les particularités propres aux contextes variés de l'Association.

La carte des sites

PEF

1. La MECS : les différents groupes du site de la HUDA,
2. le foyer des Rouets, la fratrie
3. Le service d'intervention éducative à domicile de Fourmies et les assistants familiaux

PMSE

4. Les internats de l'IME de Trélon
5. Les groupes de jours de l'IME de Trélon
6. Les SESSAD et les équipes mobiles
7. L'IME section professionnelle de Fourmies

PMSA

8. Les ateliers de L'ESAT : au Pont de Sains et le 2SFI
9. Les ateliers de L'ESAT : au Bol Vert
10. Les ateliers de L'ESAT : La blanchisserie, la cuisine centrale et hors les murs, le MHL et le pressing Cachemire
11. les foyers d'hebergement, le foyer logement, le SAVS et le SAMSAH

Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée

L'AEMO R complète désormais les services en milieu ouvert du PEF

Le Pôle Enfance et Famille diversifie les prestations et mesures au domicile de la famille pour les 0-18 ans. Le service d'intervention à domicile renforcé de Fourmies intervient depuis le mois de janvier 2020 dans le cadre de la protection judiciaire. Un dossier d'habilitation lancé depuis près de deux ans...

Plusieurs séquences de travail avec la direction territoriale d'Avesnes se sont organisées ces derniers mois afin d'établir le processus d'intervention. Le 8 janvier 2020 nous présentions le service et définissions les modalités d'intervention sur l'arrondissement aux trois Juges des Enfants du Tribunal d'Avesnes.

Le parvis du tribunal d'Avesnes sur Helpe

Une mesure de protection judiciaire au domicile du mineur

Là où l'**IEAD R** est une mesure administrative, l'**AEMO R** est une mesure de protection judiciaire.

Les faits générateurs d'une demande d'IEAD R sont le danger ou le risque de danger pour le mineur. L'accord de la famille est requis par l'autorité administrative du Département.

L'AEMO R correspond quant à elle, à un échec des mesures mises en place dans le cadre de la protection administrative. C'est une mesure contrainte avec - néanmoins - une recherche d'adhésion de la famille.

La mesure est prononcée quand les parents ont des compétences mais rencontrent des difficultés pour les mettre en œuvre de façon adaptée aux besoins de l'enfant. Les objectifs sont l'accompagnement éducatif et la guidance parentale, le soutien voire la suppléance parentale qui est adaptée dans certaines situations.

La mesure est prononcée par le juge des Enfants dans trois cas de figure : comme une alternative au placement, un retour progressif de placement, ou encore l'impossibilité de mettre en œuvre le placement.

Mise en place du service

Revenons sur l'historique du service hors les murs :

- **en janvier 2013**, à la suite de la restructuration de la Maison d'Enfants à Caractère Sociale, le Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien A Domicile est créé (SAAMAD),
- **en mars 2017**, l'offre de service départementale est redéfinie et le SAAMAD est transformé en une nouvelle mesure : l'IEAD R (Intervention Éducative A Domicile Renforcée),
- **en janvier 2020**, l'association reçoit l'habilitation d'AEMO R (Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée) qui complète l'offre territoriale.

IEAD R et AEMO R sont deux mesures différentes qui se complètent. Cette nouvelle habilitation redéfinit la répartition des cas suivis par le service :

- 1/3 en protection : AEMO R (20 mesures),
- 2/3 en prévention : IEAD R (40 mesures).

Les locaux du service d'intervention à domicile, 1 rue Jean Jaures à Fourmies

Enfin, notons que, sur l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, l'Association Traits d'Union est la seule à intervenir dans le cadre de l'AEMO R…

Pôle Médico-Social Adulte

L'Association Traits d'Union aux journées nationales ANDICAT

Les 26, 27 et 28 novembre dernier se tenaient à l'Hôtel de Région à Lille les journées Andicat.

Quel rôle y tient l'Association Traits d'Union ?

Pour cette 19ème édition, ces journées, organisées par un comité de pilotage (copil) constitué de cadres et Directeurs d'ESAT des Hauts de France et adhérents à Andicat, ont rassemblé plus de 310 directeurs d'ESAT, personnalités politiques, experts, universitaires ...

Vice-Présidente de cette association, **Nathalie Gyomlai**, Directrice du PMSA, a participé à ce copil, plus particulièrement pour construire et articuler un contenu riche et pointu, en lien avec des personnalités telles que Monsieur Patrick Gohet, Adjoint au défenseur des droits, Madame Brigitte Bernex, Directrice du projet Serafin- PH à la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale), Madame Aline Queverue, Directrice Adjointe à la Direction offre médico-sociale à l'ARS Hauts-de-France…personnalités mais aussi professionnels de terrain. Alain Fredonnet, Directeur Adjoint de l'ESAT a pu présenter «l'aventure» de la création d'un atelier hors les murs en Belgique, car cette belle réalisation est un exemple fort des actions menées par les ESAT pour développer l'inclusion sociale et professionnelle malgré un environnement économique, fiscal, social extrêmement difficile.

Qu'est-ce qu'Andicat ?

Andicat est une Association Nationale qui rassemble les cadres et directeurs d'ESAT. Créée en 1997, elle s'élève aujourd'hui au rang de première représentante de ces structures et mobilise 1000 adhérents soit près de 90 % des ESAT (1400) en France et plus de 120 000 travailleurs.

L'objectif d'Andicat est de défendre le droit au travail pour tous. Les ESAT ont un rôle fondamental dans la construction de réponses, d'accompagnements adaptés aux compétences de chacun. Prônant la construction de parcours pluriels, originaux, innovants, Andicat participe aux grands «chantiers» en cours… Réforme de la tarification Serafin PH, Réforme de l'OETH (Obligation d'Emploi de Travailleurs en situation de Handicap)qui évolue suite à la loi du 5/9/2018 quant aux modalités de réponse à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés …

Les temps forts

1. Attendu depuis plus de 2 mois, **le rapport commandé** par 4 ministres (dont la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées) est arrivé peu de temps avant l'ouverture des journées Andicat.
2. La **lettre de mission** questionnait notamment l'existence de «passerelles» entre ESAT et milieu ordinaire, interrogeait le modèle existant tant sur les organisations, les missions, les réalisations et le financement.

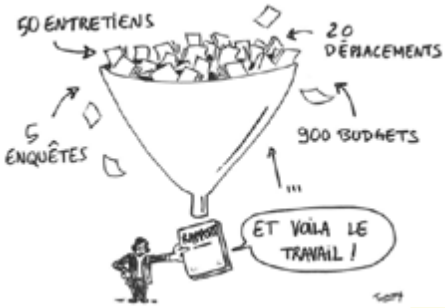

3. Invitée pour présenter son rapport Madame Bénédicte Jacquey, **Inspectrice Générale des Affaires Sociales** à l'IGAS, a été ovationnée. Construit à partir de nombreux échanges avec les principaux acteurs dans le champ du handicap, dont bien sûr Andicat, le rapport reconnait la contribution essentielle des ESAT dans l'inclusion sociale. Les ESAT sont reconnus comme bouclier social contre la grande pauvreté et espace de resocialisation. … La mission considère (comme Andicat) que des injonctions systématiques de sortie vers le milieu ordinaire risqueraient, en l'état, de mettre la majorité des travailleurs handicapés concernés en échec et en danger.
4. Le rapport **marque un temps fort depuis la création des ESAT,** il reste toutefois de nombreux questionnements quant à l'usage opérationnel qui sera réservé aux préconisations émises.

Inclusion

A l'heure du 100 % inclusive, il est crucial de montrer, non, de prouver que c'est une erreur d'opposer institution et inclusion, établissement et exercice des droits fondamentaux, collectivité et citoyenneté. Intrinsèquement ouverte sur son environnement, notre Association a toujours œuvré pour briser les frontières entre «l'ordinaire et l'extra ordinaire»… et nous œuvrons tous auprès des personnes accompagnées pour favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale.

illustrations réalisées pendant les journées ANDICAT par l'artiste Tommy

Serafin

La réforme de la tarification reste inéluctable, trop de personnes semblent sans réponse et le coût (national) est dit trop élevé… d'où les restructurations d'offre de services…notre Association s'inscrit dans cette dynamique, rester en veille sur les futurs modèles de financement, voire défendre ce qui nous paraît le plus cohérent.

Membre actif du bureau Andicat, Nathalie Gyomlai, est invitée à participer, au groupe de travail national « approfondissements» des modèles de financement dans le cadre de la réforme de la tarification Serafin-PH. Il est clair qu'elle y défendra un modèle de financement qui répond aux réalités de terrain.

Un dispositif innovant

Mise en place de l'Équipe Mobile d'Appui médicosocial EMA

POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

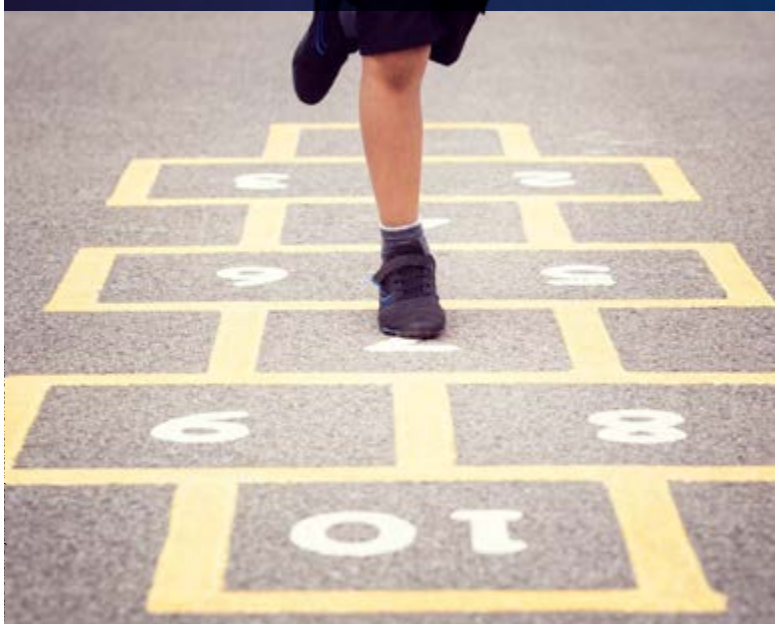

Le Territoire d'intervention de l'EMA est la Circonscription du bassin d'Avesnes-sur-Helpe

La mise en place de cette équipe mobile s'inscrit dans le cadre de la loi du 26 juillet 2019 « pour une école de la confiance ». Son chapitre IV souligne : « le renforcement de l'école inclusive » et dans celui de la circulaire du 19 juin, elle charge les directions des ARS de la mise en œuvre du projet.

En Juin 2019, l'**ARS des Hauts-de-France** attribue le portage du projet à notre association, en partenariat avec l'AFEJI, AFG Autisme, l'APEI de Maubeuge et LADAPT et en lien avec l'Education Nationale, sous la coordination de l'IEN-ASH du secteur, Monsieur Cédric David.

Des crédits de fonctionnement nous sont octroyés, ils permettent notamment l'intervention d'Anne Denis (éducatrice spécialisée), et de Sylvie Boone (psychologue).

Les missions de l'EMA sont de 3 ordres

- Des prestations d'appui indirect, des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap, l'apport d'appui et de conseil en cas de difficultés.
- Des prestations d'appui direct, au bénéfice de l'élève.
- Du conseil, auprès de l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

Un travail de conceptualisation d'outils (grilles d'observations, procédure de saisine, etc.), de rencontres avec les SESSAD, les partenaires du secteur et surtout d'échanges réguliers avec Monsieur David et Madame Mer(conseillère pédagogique) a été mené.

A la suite de la réunion de présentation du 14 janvier à tous les inspecteurs de circonscription du secteur concerné, les premiers accompagnements pourront être mis en œuvre.

Les retours d'expérience réguliers ainsi que les grilles d'évaluation sont à transmettre à l'ARS, l'objectif étant que ces éléments servent à la constitution d'un cahier des charges en vue de la généralisation de ce dispositif innovant.

Réunion de présentation de l'EMA le 30-01-2020 en présence des partenaires, salle Jeanne Rousselle

Les différents partenaires

Événement

Cérémonie Différent et Compétent du 7 Novembre 2019

La cérémonie s'est déroulée le jeudi 7 Novembre 2019 au Théâtre de Béthune. Cette année 230 lauréats, travailleurs d'ESAT, salariés d'entreprises adaptées et de structures d'insertion, jeunes en IME de la région Nord Pas de Calais se sont vu remettre leurs attestations de compétences.

« **Différent et Compétent** » est un dispositif pour la reconnaissance et le développement des compétences qui s'appuie sur les référentiels métiers. Les travailleurs de l'ESAT et les jeunes de l'IME, à vocation professionnelle, de Fourmies participent à ce réseau. La démarche se fait en plusieurs étapes :

- Signer la lettre d'engagement, moment formel de l'engagement de l'usager, de son encadrant et de la direction dans le dispositif.
- Le positionnement a permis de partir des représentations de chacun sur ses capacités, de revenir sur les fondamentaux du métier, de gagner en confiance.
- Le dossier de preuves que l'usager construit et présente au jury. « Je vais passer un examen comme les autres dans une école normale »
- La remise du diplôme

Cette dernière étape se fait lors d'une cérémonie.

Intervention de Sophie CLUZEL

Compétence Day

L'évènement Compétence Day a pour objectif de rendre visible et de mettre à l'honneur les compétences des personnes en situation de fragilité, notamment les travailleurs en situation de handicap, des jeunes en IME-Pro… en s'inscrivant dans le cadre de la semaine européenne de la compétence professionnelle.

Compétence Day est célébré sur tous les territoires, soit 19 lieux, cela concerne quelques 3 000 lauréats.

Cet événement a pour objectif de :

- porter un message fort autour des valeurs qui animent le dispositif, soit l'affirmation du droit à la différence, la reconnaissance des capacités de chacun selon ses propres possibilités, la solidarité et la bienveillance,
- rendre visible le dispositif auprès des pouvoirs publics, avec pour objectif qu'il devienne accessible à tous,
- faire le pari que la diversité dans le travail représente une richesse, un atout gagnant pour tous…

Les travailleurs de l'ESAT, les jeunes de l'IME de Fourmies diplômés et leurs encadrants sont partis ensemble à la cérémonie. L'éloignement géographique nous a contraint de faire une étape gustative au restaurant très appréciée…

Arrivés au théâtre de Béthune, nous avons assisté à l'intervention de Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et d'Anne Laure BOURREAU, présidente de Différent et Compétent Réseau.

La remise des diplômes a ensuite débuté.

Remise des diplômes

Au sein de notre association, ont obtenu leur RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) dans les domaines professionnels suivants :

- Agent de Restauration : Raphaël CARVAHLO, Belinda SAVALLE de l'IME pro

- Agent d'Entretien des articles textiles :

Marie Thérèse CHARRON, Laura CHATELAIN, Justine ROC de l'ESAT et Nicolas MOREAUX de l'IME pro

- Jardinier Paysagiste : Benjamin BEAUDY, Olivier LEMOINE de l'IME pro

- Menuisier Fabricant : Julien PETITJEAN, Brandon TINOT de l'IME pro

- Ouvrier en productions horticoles : Serge LOISELEUX et Gary MOREAUX de l'ESAT

- Serveur en brasserie/café : Anaïs DAUBERCIES, Bruno LECOLIER de l'ESAT

Leurs éducateurs ont obtenu, quant à eux, leur **certification des encadrants :**

- Emmanuel BERA (IME Fourmies)
- Eric COQUENET (IME Fourmies)
- Sylvie DELANGE (IME Fourmies)
- Allesson MINNE (ESAT)
- Christine PORLIOD (ESAT)
- Gwenael POULET (ESAT)

Unité d'Enseignement

À chacun son parcours, son projet de vie

Il y a encore une quinzaine d'années, après l'IME , un jeune, quelque soit son niveau, allait en IMPRO puis en ESAT. La loi de 2005 est arrivée avec la notion de parcours de l'enfant. On parle alors de scolarité partagée, d'inclusions. L'IME professionnel et l'ESAT ne sont donc plus les seules orientations possibles pour tous les enfants d'IME.

Aujourd'hui, les listes d'attente en ESAT sont importantes. De plus, être passé par l'IME puis l'IME professionnel ne garantit pas une entrée en ESAT.

Lorsque toutes les conditions sont réunies : bon comportement , niveau de compétences requis, bonnes adaptions face à la nouveauté, l'équipe pluridisciplinaire propose une orientation dans un dispositif adapté de l'école ordinaire : SEGPA ou ULIS.

En effet, pour ces jeunes, une orientation en IME professionnel ne répond pas à leurs potentiels et leurs besoins. De nouvelles perspectives d'avenir s'ouvrent pour eux. Lorsque cela arrive, nous mettons tout en œuvre pour assurer la réussite du projet en faisant une demande de suivi SESSAD. Cela rassure les jeunes et les parents qui appréhendent souvent le moment de la sortie.

Nous avons de beaux exemples de réussites (cf encarts) preuve qu'il faut être ambitieux et donner leur chance aux jeunes.

Nina a intégré l' ULIS collège de Fourmies en septembre 2016 à temps complet. Elle a obtenu son CFG (certificat de Formation Générale) en juin 2019 et est inscrite en CAP ATMFC classique à Hautmont depuis septembre 2019.

Judicaëlle a intégré une ULIS collège de Maubeuge en septembre 2017 à temps complet. Elle a obtenu en juin 2019 son DNB professionnel (Diplôme National du Brevet) avec mention très bien. Depuis septembre , elle est en ULIS professionnelle au Lycée d'Hautmont, inscrite en CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif). Le SESSAD la suit toujours. Après le CAP, les professionnels sont persuadés qu'elle sera capable d'intégrer un BAC PRO car elle progresse encore.

Des visiteurs de tous horizons

1

2

Tournée vers la société, une association qui se « visite »

Les visiteurs se suivent et se succèdent dans notre association. Après **M. Grimaud**, sous préfet(1), **M. Dusart** , vice-président du Conseil Départemental (2), nous avons dernièrement reçu **Mme Anne-Laure Cattelot,** députée de la 12ème circonscription du Nord (3) et **M. Christophe Di Pompéo** député de la 3ème circonscription du Nord (4), tous deux vivement intéressés par les établissements, les missions et les projets. **Mgr Dollmann**, Archévèque de Cambrai (5)a demandé à visiter l'ESAT et à rencontrer les résidents. Récemment, **M. Julien Rosini**, directeur des carrières Bocahut de Glageon et Trélon (6), est venu à notre rencontre pour connaître nos établissements. Nous évoquerons ces différentes visites dans notre prochain bulletin.

3

4

5

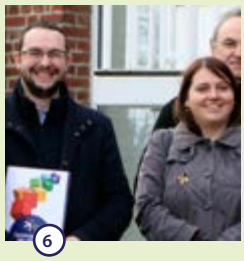
6

L'agenda

Mardi 25 février, 14h30 à 17h00 :
Carnaval des enfants de la MECS à la fratrie

Vendredi 8 mai :
Porte ouverte à l'ESAT la Ferme du Pont de Sains

Lundi 11 mai, 14h00 à 16h30 :
Assemblée du PMSA, salle de conférence du Bol Vert

Mardi 26 mai, 14h00 à 16h30 :
Assemblée du PEF, salle de conférence du Bol Vert

29 Mai, vendredi 14h00 à 16h30 :
Assemblée du PMSE, , salle de conférence du Bol Vert

23 Juin, mardi 9h30 à 11h30 :
Fête de l'Unité d'Enseignement, théâtre de la Huda
13:30 à 16:00 :
Chorale, salle des sports de la Huda

1er trimestre 2020 - n° 27

tri-annuel

Directeur de publication : Brice AMAND, Directeur Général

Rédactrice en Chef : Françoise MAMÉ, administratrice

Mise en page : Éric LORENZ, chargé de communication

Correspondante : Sandrine TETAERT, responsable pédagogique de l'Unité d'Enseignement

contact@associationtraitsdunion.org
Siège : Association Traits d'Union,
49 r Roger Salengro - 59132 TRELON

Impression : Ateliers Graphiques de l'Avesnois